Image not found or type unknown

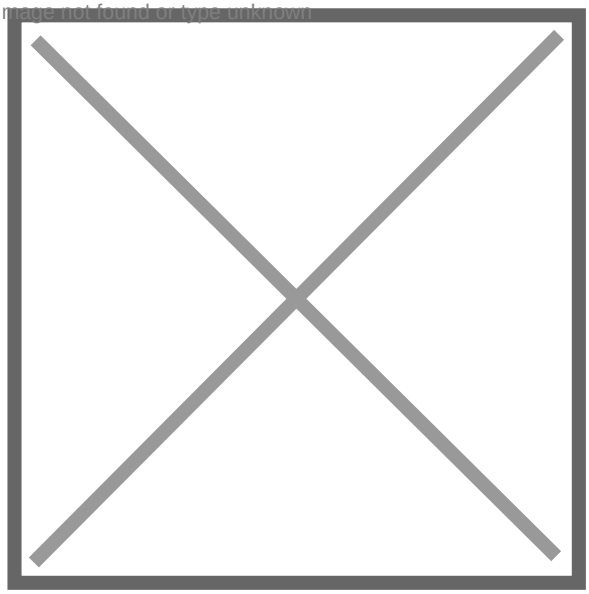

Litige pour résilier ma mutuelle avant d'avoir commencer

Par **neth27**, le **04/12/2012** à **19:08**

Bonjour,
J'ai eu de proposition Mutuelle santé par téléphone et par naïveté j'ai signé en aout 2012 mais je me suis aperçu que la mutuelle de mon épouse est plus interresant, alors je voulais résilier, comment faire car la durée d'engagement est de 12 mois et que les contrats collectifs ne sont pas soumis à la loi Chatel ? est-ce que je suis dans ce cas ?

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés